



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés Année 5 : 2023



Introduction

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland a été adopté en décembre 2018 par le conseil communautaire, permettant le lancement des premières actions dès janvier 2019.

Où en est-on 5 ans après ?

Ce bilan présente les différentes actions menées au cours de l'année 2023, 5^{ème} année de mise en œuvre du PLPDMA et présente les objectifs pour 2024.

Pour rappel ce programme est axé sur 7 thématiques détaillées en 32 actions.

En 2023, 5 axes ont été abordés :

Axe 1 : Devenir une collectivité éco exemplaire en matière de prévention des déchets

Axe 2 : Diminuer la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable

Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation

Axe 5 : Sensibiliser les scolaires à la prévention des déchets

Table des matières

Mise à disposition gracieuse d'un broyeur pour les communes	5
Formation des agents communaux sur la taille des arbres fruitiers et ornementaux	7
éKo-jardiniers de la Souffel : animation du réseau	11
Promouvoir le compostage individuel.....	16
Promouvoir le broyage et le paillage : Broyages ponctuels et mise à disposition du broyat	19
Promouvoir le broyage et le paillage : aide financière à la location de broyeur	21
Promouvoir et faciliter les initiatives de compostage collectif.....	23
Mise en place d'un dispositif de tri à la source des biodéchets	25
Semaine des Alternatives aux Pesticides	29
Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès du grand public	32
Semaine Européenne de Réduction des Déchets.....	35
Organisation de manifestations éco-responsables	37
Plateforme de dons d'objets en faveur d'Emmaüs.....	40
Sensibilisation et animations scolaires en partenariat avec Alsace Nature	43
Animation tri et prévention des déchets	45
Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires	48
Planning d'avancement des actions du PLPDMA.....	51

Axe 1 : Devenir une collectivité éco exemplaire en matière de prévention des déchets

Mise à disposition gracieuse d'un broyeur pour les communes

Contexte

Afin d'accompagner les communes dans la gestion de leurs déchets verts, la communauté de communes a mandaté un prestataire spécialisé dans la gestion intégrée des déchets verts. L'objectif était de rencontrer une à une les communes, d'évaluer le type et les quantités de déchets verts produits afin de trouver les solutions les plus adaptées pour les réduire. L'une des demandes les plus récurrentes de la part des communes était de disposer d'une solution de broyage.

Afin de répondre aux besoins des communes, la communauté de communes a mis en place une convention avec un agriculteur de territoire. Cette convention permet aux communes qui le souhaitent de louer gracieusement un broyeur, le coût de la location étant intégralement pris en charge par la communauté de communes.

Objectifs généraux

- Réduire la part des déchets verts déposée en déchèteries et sur les points verts
- Valoriser les déchets verts en paillage
- Promouvoir l'utilisation du broyat au sein des habitants du territoire

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Location d'un broyeur Jansen BX-62RS



En 2023, 4 communes (Kuttolsheim, Quatzenheim, Neugartheim-Ittlenheim et Berstett) ont loué le broyeur pour un total de 4.5 jours de broyage. Ce sont ainsi 85 m³ de broyat qui ont été produits et utilisés au sein des communes.

Planning

- Février à juin 2022 : étude de la solution de broyage la plus adaptée pour les communes, rencontre avec différents prestataires

- Juillet 2022 : envoi d'un mail à l'ensemble des communes pour sonder leur besoin d'utilisation du broyeur (nombre de jours)
- Octobre 2022 : élaboration d'une convention de partenariat entre un agriculteur du territoire et la communauté de communes
- Octobre 2022 : envoi d'un mail à l'ensemble des communes pour les informer de la convention mise en place et de la possibilité pour elles de louer gracieusement un broyeur
- Novembre 2023 : rappel aux agent communaux présents à la formation sur la taille des arbres fruitiers et ornementaux qu'il est possible pour les communes de louer un broyeur gracieusement en passant par la communauté de communes.

Moyens humains

Un agent chargé de prévention : rencontre avec les différents prestataires ; élaboration de la convention de partenariat ; suivi des demandes de location

Moyens financiers

Tarif de location du broyeur (à la charge de la communauté de communes) :

- 150 € HT / jour
- 90 € HT ½ journée

Moyens techniques

Le broyeur est loué avec le tracteur qui permet son transport et son fonctionnement. La commune qui souhaite louer le broyeur doit venir le chercher et doit le ramener chez l'agriculteur à Pfulgriesheim.

Partenaires mobilisés

Les communes du territoire

Difficultés rencontrées

Deux communes ont emprunté le broyeur afin de broyer uniquement des sapins. Le broyeur ne semblait pas adapté car il y a eu de nombreux bourrages dû à la puissance du broyeur.

Formation des agents communaux sur la taille des arbres fruitiers et ornementaux

Contexte

Les actions des agents communaux représentent une vitrine pour le grand public, il est donc primordial qu'ils soient formés afin de pouvoir donner des conseils et faire passer des messages aux habitants.

C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes, en partenariat avec le CNFPT, a proposé, après avoir sondé les agents sur leur besoin, une formation sur la taille des arbres fruitiers et ornementaux pour les jardiniers.ières de son territoire.

Contenir la croissance des arbres est en effet essentiel pour éviter qu'ils ne deviennent envahissants mais aussi pour éviter une taille plus importante par la suite qui augmenterait le volume de déchets verts.

Cette formation était également l'occasion pour les agents de pouvoir se rencontrer et échanger sur leur quotidien.

Objectifs généraux

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine fruitier de la collectivité
- Savoir tailler les différents types d'arbres fruitiers implantés
- Adapter l'aménagement et l'entretien des végétaux ligneux en fonction du lien et de leur fonction
- Apprendre à tailler régulièrement les arbres et arbustes pour limiter leur développement et ainsi la production de déchets verts.

Résultats quantitatifs et qualitatifs

18 agents ont participé aux 2 journées de formation organisées à Willgottheim





Planning

Lundi 20 novembre 2023

9h : accueil des participants

9h15-12h : cours théorique en salle

12h-13h30 : pause déjeuner

13h30-16h30 : formation sur le terrain : taille de vergers de pleins vent et espaces verts (arbres, arbrisseaux, sous-arbrisseaux)

Mardi 21 novembre 2023

9h-12h : formation sur le terrain : taille de vergers de pleins vent et espaces verts (arbres, arbrisseaux, sous-arbrisseaux)

12h-13h30 : pause déjeuner

13h30-16h30 : formation sur le terrain : taille de vergers de pleins vent et espaces verts (arbres, arbrisseaux, sous-arbrisseaux)

Moyens humains

- 1 prestataire agréé par le CNFPT : formation des agents
- 1 agent communal de la commune d'accueil : trouver les vergers qui peuvent accueillir la formation
- 1 secrétaire de mairie : préparation de la salle et du café d'accueil
- 1 agent chargé de prévention : organisation de la formation en lien avec le CNFPT

Moyens financiers

- La formation a été entièrement prise en charge par le CNFPT
- Café d'accueil : 56 euros

Moyens techniques

1 salle équipée d'un vidéoprojecteur

Un verger de plein vent et des arbres d'ornements

Partenaires mobilisés

- commune d'accueil (Willgottheim)
- les communes membres de la communauté de communes
- le CNFPT

Difficultés rencontrées

Difficile de trouver une date qui convienne aux agents. Ces derniers sont très mobilisés en cette période de fin d'année pour la mise en place des décorations de Noël et le montage des chalets pour les marchés de Noël.

Axe 2 : Diminuer la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

éKo-jardiniers de la Souffel : animation du réseau

Contexte

Une trentaine de bénévoles ont été formés au jardinage naturel par la Communauté de Communes et la Mission Eau du SDEA en 2018 et 2019. Ces bénévoles forment le réseau des éKo-jardiniers de la Souffel. A travers diverses animations, ils conseillent, orientent et accompagnent toute personne souhaitant appliquer des pratiques plus écologiques au jardin.

Objectifs généraux

- Développer et encourager la pratique du jardinage au naturel, moins utilisatrice d'eau, sans pesticides, moins productrice de déchets verts...
- Conseiller et informer la population sur les pratiques du jardinage naturel
- Proposer des animations et moments d'échanges/visites de jardins

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Animations	Description	Illustrations
Atelier « compostage et culture en lasagne » (25/03/2023)	Atelier animé par Corinne BLOCH chez 2 éKo jardiniers à Stutzheim-Offenheim	
Bourse aux plantes (15/04/2023)	Organisation d'une bourse aux plantes entre éKo jardiniers	

Atelier de fabrication de nichoirs à oiseaux (20/04/2023)	2 éKo-jardinières, Josette PRIM et Catherine BONNET ont animé un atelier de fabrication de nichoirs à oiseaux pour les enfants du périscolaire de Furdenheim	
Visite de la ferme HOFFEL à Walbourg (6/05/2023)	Visite organisée pour les éKo-jardiniers et le grand public suite à la conférence de Corinne BLOCH sur l'agroforesterie	
Visite du jardin monastique d'Eschau (18/05/2023)	Visite organisée pour les éKo jardiniers, guidée par Mme ZACHARY, présidente de l'asso des Amis du jardin monastique	
Animation grand public sur le broyage (démo de broyage) et l'utilisation du broyat (17/06/2023)	Stand animé par les éKo-jardiniers, M. FARDOUX, M. LARRONDE et M. SCHUSTER à l'occasion de l'inauguration des berges du Musaubach à Dingsheim	

Festival Vent d'Est de Furdenheim (8 et 9 juillet 2023)	Tenu d'un stand sur le jardinage naturel par les éKo-jardiniers M et Mme PRIM, M. SCHUSTER et M. LARRONDE	
Visite du jardin de Marguerite (16/09/2023)	Visite organisée pour les éKo-jardiniers, guidée par Mme GOETZ	
Fête de l'oiseau (12/11/2023)	Tenu d'un stand sur le jardinage naturel par Mme BONNET et M et Mme PRIM	
Atelier grand public « démonstration de broyage et valorisation des déchets verts » (25/11/2023)	Atelier animé par les éKo-jardiniers, M. LARRONDE et M. FARDOUX	

Accompagnement scolaire

➤ Ecole de Berstett

M. LEHE, éKo jardiniers, a réalisé de nombreuses animations sur le jardin au sein de l'école de Berstett. Il est intervenu 6 demi-journées avec les enfants pour parler de semi, bouturage, paillage...



➤ Ecole de Kuttolsheim

M et Mme PRIM, éKo-jardiniers, accompagnent l'école de Kuttolsheim dans leur projet de mise en place d'un jardin pédagogique. Ils ont réalisé des plantations avec les enfants.



Planning

Animations au sein de l'école de Berstett

- Juillet 2022 : envoi d'un mail à l'ensemble des écoles du territoire pour les informer des animations proposées par la communauté de communes à destination des scolaires
- Janvier 2023 : Rencontre entre l'agent chargée de prévention de la communauté de communes et la directrice de l'école de Berstett
- Février 2023 : Appel à bénévole pour trouver un éKo jardiniers volontaire pour réaliser des animations sur le jardinage à l'école de Berstett
- Mars 2023 : Organisation d'une rencontre entre l'éko jardinier volontaire et l'équipe pédagogique pour définir les différentes animations
- Mars/avril/mai 2023 : réalisation de 6 animations d'une demi-journée par un éKo jardinier en lien avec l'équipe pédagogique

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : animation du réseau, coordination des projets, recherche des bénévoles, supports de communication
- Réseau des éKo jardiniers de la Souffel : réalisation des animations

Moyens financiers

- Les animations sont réalisées gracieusement par les éKo jardiniers
- Rédaction et envoi mensuel de la lettre d'information des éKo jardiniers de la Souffel par Eric CHARTON : 480 euros
- Frais de bouche : 8.60 euros

Moyens techniques

Supports de communication : flyers, documentations, kakémonos

Partenaires mobilisés

Mission Eau du SDEA

Difficultés rencontrées

/

Promouvoir le compostage individuel

Contexte

La caractérisation des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) réalisée en 2022 par la CCKA, montre que les déchets compostables représentent 34.9 Kg/hab. Ce sont donc autant de déchets qui pourraient être détournés des poubelles OMR grâce au compostage.

Afin d'encourager les habitants à composter leur biodéchets, la CCKA a mis en place une aide à l'acquisition de composteurs et propose chaque année à l'occasion de la Semaine des Alternatives aux Pesticides (SAP) plusieurs animations gratuites sur le thème du compostage et du jardinage naturel.

Objectifs généraux

- Proposer une solution de gestion de proximité des biodéchets
- Encourager les habitants à composter pour réduire la part de déchets fermentescibles contenue dans les poubelles OMR
- Réduire les tonnages de biodéchets de cuisine et déchets verts pris en charge par la collectivité

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Depuis plusieurs années, la communauté de communes propose une aide à l'acquisition d'un composteur pour les habitants du territoire. Jusqu'au 31 décembre 2022, cette aide s'élevait à :

- 15 € pour l'achat d'un composteur en plastique et 30 € pour un composteur en bois
- 40 € pour l'achat d'un lombricomposteur d'appartement.

Au 1^{er} janvier 2023, la collectivité a augmenté son aide à l'acquisition de composteurs. Cette aide s'élève désormais à :

- 30 € pour l'achat d'un composteur en plastique
- 50 € pour l'achat d'un composteur en bois ou l'achat d'un lombricomposteur d'appartement

En 2023, ce sont 183 foyers qui ont bénéficié de cette subvention, soit un totale de 6 314,88 € pris en charge par la collectivité.

Un atelier compostage et culture en lasagne a été proposé gratuitement au grand public à l'occasion de la SAP en 2023. Vingt personnes ont pris part à l'atelier, animé par Corinne BLOCH des Ateliers de la terre.



Depuis juillet 2022, La communauté de communes a adhéré au Réseau Compost Citoyen Grand Est (RCCGE) afin de pouvoir bénéficier des compétences et des formations du réseau. Mais également afin de pouvoir échanger avec les acteurs de la prévention et être informée sur l'actualité en termes de prévention et gestion de proximité des biodéchets.

Planning

- Depuis le 1er janvier 2023 : augmentation de l'aide à l'acquisition d'un composteur
- Janvier 2023: Adhésion au Réseau Compost Citoyen Grand Est pour l'année 2023
- 4ème trimestre 2023 : élaboration d'un guide du tri comprenant les consignes pour le compostage
- 25 mars 2023 : Atelier compostage et culture en lasagne à Stutzheim-Offenheim

Moyens humains

- 1 agent du service OM : Suivi des demandes d'aide à l'acquisition de composteurs et conseils aux usagers
- Corinne BLOCH : animation de l'atelier « compostage et culture en lasagne »
- 1 agent chargé de prévention : recherche d'une personne pour animer l'atelier, planification de l'atelier, suivi

Moyens financiers

- Subventions de la collectivité pour l'achat de composteurs : 6 314,88 € en 2023
- Animation « compostage et culture en lasagne » : 586,80 € (dont 50% pris en charge par la mission Eau du SDEA)
- Adhésion au Réseau Compost Citoyen Grand Est : 250 €

Moyens techniques

Trouver un lieu pour accueillir l'atelier « compostage et culture en lasagne ».

Partenaires mobilisés

Mission Eau du SDEA

Difficultés rencontrées

Difficile de trouver chaque année de nouveaux lieux pour accueillir les ateliers.

Promouvoir le broyage et le paillage :

Broyages ponctuels et mise à disposition du broyat

Contexte

L'entretien des jardins et espaces verts produit un volume important de déchets verts à gérer par la communauté de communes. En plus des déchetteries et d'une plateforme gérée par un agriculteur, la collectivité propose 2 points verts réservés aux dépôts de déchets verts des particuliers.

1 à 2 fois par an, elle demande aux prestataires chargés de vider les points verts de broyer les végétaux et de laisser sur place une quantité de broyat qui est mis à disposition gratuite des usagers.

Objectifs généraux

- Valoriser les déchets verts et ainsi réduire les coûts de collecte et de traitement
- Promouvoir l'utilisation du broyat dans le jardin
- Mettre à disposition des personnes ayant un composteur un structurant permettant de varier les apports du compost

Résultats quantitatifs

1 broyage effectué sur le site de Willgottheim et un broyage sur le site d'Ittenheim.



Planning

- Mars 2023 : opération de broyage à Willgottheim
- Octobre 2023 : opération de broyage à Ittenheim

Moyens humains

- 1 agent en charge du service OM : planification des opérations de vidage et de broyage avec le prestataire
- 1 agent chargé de prévention : communication auprès des usagers et des communes sur le broyat disponible

Moyens financiers

- Opérations de broyage : 3405,24 € (Willgottheim) + 6074.52 € (Ittenheim).

Moyens techniques

Un broyeur assez puissant pour broyer de grandes quantités de déchets verts

Partenaires mobilisés

Les entreprises chargées du vidage du site ainsi que du broyage.

Difficultés rencontrées

Le broyat obtenu est souvent assez grossier et par conséquent moins esthétique aux yeux des usagers, ce qui freine son utilisation.

De plus l'utilisation du broyat pour pailler ou amender le composteur n'est à ce jour pas une pratique très répandue sur le territoire. Il est difficile de sensibiliser les usagers à ces pratiques qu'ils considèrent plus contraignantes que le dépôt en déchetteries ou sur les points verts.

Le broyat est trop grossier pour être préconisé en tant que paillage dans le jardin.

Promouvoir le broyage et le paillage : aide financière à la location de broyeur

Contexte

Face à l'apport important de déchets verts en déchetteries et sur les points verts du territoire, la CCKA souhaite promouvoir la gestion in situ des déchets verts en incitant les habitants à louer un broyeur. Une subvention de 30 euros/foyer/an, sous forme de bon de réduction, est attribuée aux particuliers souhaitant louer un broyeur auprès d'une entreprise partenaire pour traiter les déchets verts et utiliser le broyat obtenu dans leur jardin. Ces bons ont la particularité d'être cumulables entre plusieurs foyers.

Objectifs généraux

- Inciter les particuliers du territoire à louer un broyeur afin de réduire l'apport des déchets verts en déchetteries et aux points verts
- Encourager les particuliers à des pratiques alternatives pour la réutilisation des déchets verts à domicile via le broyage

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Au total 20 bons d'une valeur de 30 euros/bon ont été utilisés en 2023.

Planning

- Janvier 2019 : élaboration d'une convention de partenariat avec l'entreprise de location de broyeur « GK Motoculture »
- Février 2019 : lancement de l'opération des bons de réduction pour la location de broyeurs
- Mars 2020 : Augmentation de la subvention de 15 à 30 euros/foyer/an
- Juillet 2020 : Installation d'une banderole sur chaque point vert afin de communiquer sur l'opération sur les lieux de dépôt des déchets verts



Moyens humains

- Agents d'accueil : informer les usagers et distribuer les bons de réduction
- Entreprise GK motoculture : location des broyeurs et formation sur l'utilisation du broyeur et du broyat
- 1 agent chargé de prévention : suivi de la distribution des bons

Moyens financiers

- Participation de 30 euros de la CCKA par bon distribué
Aide de la communauté de communes : 600 euros

Moyens techniques

Nécessité de s'informer sur les caractéristiques des broyeurs proposés à la location

Partenaires mobilisés :

Entreprise GK Motoculture, spécialisée dans la location de broyeurs

Difficultés rencontrées

La subvention ainsi que le partenariat avec l'entreprise GK Motoculture est une solution simple pour la communauté de communes. La collectivité n'a ainsi pas besoin de gérer le broyeur que ce soit pour la maintenance ou le planning d'emprunt. Malheureusement cette solution ne semble pas convenir aux usagers qui trouvent les déplacements contraignants pour récupérer et déposer le broyeur. Ils n'ont en effet pas toujours le véhicule adapté. L'opération de broyage est également une activité assez physique qui n'est pas à la portée de tout le monde. Une solution « clé en main » avec broyage à domicile semble être la seule alternative qui réponde à la demande des usagers mais cela demanderait des coûts beaucoup plus importants.

Les points verts offrent une option « facile et pratique » de dépôt des déchets verts perçue par beaucoup d'usagers comme moins contraignante que le broyage. De nombreux usagers ne sont pas vraiment réceptifs aux bienfaits du broyat au jardin : les mentalités doivent encore évoluer sur ce point, surtout pour ceux qui n'ont pas de potager.

Promouvoir et faciliter les initiatives de compostage collectif

Contexte

Afin de détourner les flux de biodéchets des Ordures Ménagères Résiduels (OMR), la communauté de communes souhaite sensibiliser les habitants des collectifs et des établissements publics ou privés au compostage partagé. Pour ce faire, elle met à disposition des composteurs et forme les usagers au compostage.

Objectifs généraux

- Développer le compostage collectif au sein du territoire
- Encourager et accompagner les projets de compostage collectif en pied d'immeuble, sur placette ou au sein d'établissements spécialisés

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Nom	Commune	Date de mise en place des composteurs	Nb de composteurs installés	Formation des résidents
Logements collectifs	Neugartheim-Ittlenheim	16/01/2023	2	Non, les résidents compostent déjà depuis environ 7 ans, tout se passe bien
Logements collectifs	Rumersheim	29/03/2023	2	non les résidents compostent déjà depuis plusieurs années, tout se passe bien
Logements collectifs	Schnersheim	26/04/2023	2	non les résidents compostent déjà depuis plusieurs années, tout se passe bien
Commune	Dingsheim	15/05/2023	1	Installation d'un 4ème composteur au niveau de l'espace de compostage collectif
Cimetière	Kuttolsheim	5/10/2023	2	Non, un composteur avait déjà été installé quelques années auparavant et l'agent communal formé à ce moment là
Logements collectifs	Schnersheim	6/11/2023	2	Oui le 18/11/2023



Figure 1: Installation de 2 composteurs au sein de logements collectifs à Schnersheim



Figure 2: espace de compostage collectif située à Dingsheim

Planning

- Janvier 2023 : Mise en place de 2 composteurs dans une copropriété à Neugartheim-Ittlenheim
- Mars 2023 : Mise en place de 2 composteurs dans une copropriété à Rumersheim
- Avril 2023 : Mise en place de 2 composteurs dans une copropriété à Schnersheim
- Mai 2023 : Installation d'un 4^{ème} composteur, géré par la commune, à Dingsheim
- Octobre 2023 : Mise en place de 2 composteurs supplémentaire au sein du cimetière de Kuttolsheim
- Novembre 2023 : Mise en place de 2 composteurs dans une copropriété à Schnersheim

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : rencontre du bailleur et/ou directeur/propriétaires ; installation des composteurs et formation des résidents

Moyens financiers

- Achat des composteurs : 103.92 euros /composteur
- Impression des supports de communication sur le compostage : imprimé en interne

Moyens techniques

Salle ou lieu de formation

Partenaires mobilisés

Bailleurs sociaux

Difficultés rencontrées

La mise en place de composteurs collectifs demande un référent identifié par site et dépend fortement de la motivation des habitants. Il est difficile de créer de nouveaux sites de compostage car il y a beaucoup de craintes de la part des habitants (consignes de tri non respectées, mauvaises odeurs, présence de rongeurs,...).

Mise en place d'un dispositif de tri à la source des biodéchets

Contexte

Le développement du tri à la source des biodéchets a été amorcé en janvier 2023. Il fait suite à l'étude « préalable à l'instauration d'un tri à la source des biodéchets » menée par le bureau d'études ANETAME en 2022 pour le compte de la communauté de communes. La collectivité a souhaité mettre l'accent sur le compostage, tout d'abord en augmentant l'aide à l'acquisition d'un composteur, puis en recrutant un animateur biodéchet.

Depuis le 1er septembre 2023 une collecte en PAV (Point d'Apport Volontaire) est en place pour les déchets alimentaires. Après avoir rencontrées une à une les mairies du territoire afin de trouver les emplacements les mieux adaptés, des bornes ont été déployées sur l'ensemble du territoire. Ceci afin de recueillir les déchets alimentaires des habitants n'ayant pas la possibilité de composter (habitats collectifs et pavillonnaires denses) mais aussi les déchets alimentaires difficilement compostables des personnes qui ont un composteur.

Objectifs généraux

- Valoriser les biodéchets et permettre un retour au sol
- Alléger le poids des poubelles noires
- Réduire le bilan carbone en réduisant la part de déchets incinérés

Résultats quantitatifs et qualitatifs

En 2023, 183 foyers ont bénéficié de l'aide à l'acquisition d'un composteur, soit un total de 6 314,88 € prise en charge par la collectivité.

Subventions achat composteur		
2021	2022	2023
64	57	183

Une nette augmentation du nombre de composteurs subventionnés est observée entre 2022 et 2023.

Des bornes ont été déployées dans tous les villages du territoire.

La communauté de communes a mandaté la société La Poste pour distribuer aux foyers résidant en logement collectif un kit contenant 1 bioseau, 100 sacs krafts et un livret explicatif. Il s'agissait d'une remise commentée où le distributeur expliquait en même temps aux habitants le fonctionnement des bornes, les consignes de tri et l'importance de continuer à composter si cela était possible.

La communauté de communes a également approvisionné l'ensemble des mairies du territoire en kit (bioseaux, sacs krafts et livrets explicatifs) afin que les habitants des logements individuels qui le souhaitent puissent aussi récupérer un kit.

Fin 2023, 70 bornes de collectes de déchets alimentaires étaient installées sur le territoire. Au vu du succès rencontré par les bornes, des débordements ont été signalés fin 2023 sur certaines d'entre-elles, ce qui conduira la collectivité à en installer d'autres en 2024.



Planning

- Janvier 2023 : Augmentation de l'aide à l'acquisition d'un composteur
- Printemps 2023 : conceptions des supports de communication
- Septembre 2023 : Installation des bornes pour les déchets alimentaires dans tous les villages de la communauté de communes
- Septembre 2023 : Mise en place d'une collecte en point d'apport volontaire pour les déchets alimentaires.
- Septembre/octobre 2023 : Distribution de kits contenant 1 bioseau, 100 sacs krafts et un livret explicatif par La Poste
- Septembre 2023 : Approvisionnement de l'ensemble des mairies du territoire en kits par la com com.
- Octobre 2023 : Recrutement d'un animateur biodéchets

Moyens humains

- 1 agent responsable du service déchets ménagers : commande et suivi de l'installation des bornes ; suivi du taux de remplissage des bornes ; rédaction du livret explicatif et des différents supports de communication
- 1 agent chargé de prévention : rédaction des cahiers des charges, rédaction de la demande de subvention, distribution des kits à l'ensemble des mairies du territoire.

- Service communication : réalisation de la signalétique présente sur les bornes ; mise en page du livret explicatif et des différents supports de communication

Moyens financiers

- Distribution commentée dans les collectifs : 22 650 € TTC
- Achat de bioseaux : 13 680 € TTC
- Achat de sacs kraft : 40 643 € TTC
- Achat et installation des bornes : 88 038 € TTC
- Etude préalable biodéchets : 39 180 € - 22 855 € = 16 325 € TTC
- Collecte et traitement en 2023 : 22 211 €

Moyens techniques

Etude d'implantation auprès des communes

Service technique sollicité pour le stockage et la mise en place des bornes supplémentaires

Partenaires mobilisés

-ADEME

-Mairies du territoire

Difficultés rencontrées

Le nombre de bornes nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire a été difficile à estimer.

Le nombre d'habitants qui les utiliseraient ainsi que l'effet de report concernant ceux qui arrêteraient de composter au profit des bornes (malgré les messages incitant à ne pas arrêter le compostage) étaient deux données inconnues.

En cas de débordement des bornes, il arrive parfois que les habitants réagissent de façon virulente.

Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable

Semaine des Alternatives aux Pesticides

Contexte

Depuis plusieurs années, la collectivité propose des animations grand public durant la Semaine des Alternatives aux Pesticides (SAP) qui se déroule fin mars ou début avril. Les animations sont variées mais ont toutes le même objectif : promouvoir les alternatives existantes, efficaces et durables, aux pesticides de synthèse !

Objectifs généraux

- Informer les citoyens sur les risques de l'exposition aux pesticides
- Promouvoir des solutions alternatives pour vivre, consommer et produire plus durablement pour notre santé et notre planète

Résultats quantitatifs

8 animations ont été proposées au grand public en collaboration avec le réseau Ko'libris, et la Mission Eau du SDEA.

Plus de 150 personnes ont pris part aux diverses animations.



Figure 3: programme de la SAP



Figure 4: conférence sur la permaculture



Figure 5: atelier « créer un jardin en partant de rien, les solutions de la permaculture »



Figure 6: animation « cueillette et cuisine de plantes sauvages »



Figure 7: atelier « compostage et culture en lasagne »

Planning

- Novembre 2022 : réunion avec les différents partenaires pour définir les animations qui seront proposées
- Octobre-Novembre 2022 : planification des animations avec les différents prestataires et location de salles
- Décembre 2022 : communication grand public à travers le journal intercommunal
- Février 2023 : ouverture des inscriptions en ligne
- Mars 2023 : animations des événements

Moyens humains

- 2 agents de la collectivité : planification des animations, prise de contact avec les prestataires, réservation de salles, communication, inscriptions, suivi des animations

Moyens financiers

- Animation d'un atelier « créer un jardin en partant de rien, les solutions de la permaculture » + un atelier « compostage et culture en lasagne » + une conférence sur l'agroforesterie : 880.20 euros
- Animation « cueillette et cuisine de plantes sauvages » : 295.53 euros
- Conférence sur la permaculture : 85 euros

La mission Eau du SDEA a pris en charge 50% du montant des animations.

Moyens techniques

Salles, vidéoprojecteur

Partenaires mobilisés

Mission Eau du SDEA

Difficultés rencontrées

Difficulté d'attirer des personnes qui ne sont pas déjà sensibilisées. Il a été constaté que ce sont en général les mêmes personnes qui participent aux différentes animations.

Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès du grand public

Contexte

Pour sensibiliser le grand public sur la problématique du tri et de la prévention des déchets, la communauté de communes a fait le choix d'aller à la rencontre des usagers. Ceci passe par l'animation de stands durant les fêtes de villages et autres grands événements du territoire mais également par des animations à destination des enfants réalisées durant la période estivale.

Objectifs généraux

- Sensibiliser les habitants du territoire au tri et à la prévention des déchets
- Toucher un public plus large et souvent moins convaincu que celui qui assiste généralement aux animations proposées par la communauté de communes
- Faire connaître l'engagement de la collectivité dans le programme local de prévention des déchets

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Tenu d'un stand les 8 et 9 juillet durant le Festival Vent d'Est de Furdenheim. Une pêche aux déchets était proposée aux enfants pour apprendre à trier leurs déchets. Les plus grands pouvaient, quant à eux, au travers d'un jeu, essayer de remplacer les déchets jetables par des déchets réutilisables.



Par ailleurs, 3 demi-journées d'animation à destination des enfants ont été réalisées sur les communes de Fessenheim-le-bas et Ittenheim dans le cadre des animations estivales en juillet 2023.



Une cinquantaine d'enfants ont ainsi pu être sensibilisés au tri et à la réduction des déchets.

Une animation sur les consignes de tri a été réalisée le 12 juin 2023 pour les membres de l'association Temps libre Ittenheim-Handschuheim. Une quarantaine de personnes étaient présentes.



Planning

Festival Vent D'Est

- Mars 2023 : demande d'autorisation aux organisateurs du festival pour tenir un stand
- Juin 2023 : Réservation du matériel nécessaire pour le stand
- Juin 2023 : Préparation des animations (réalisation de kakémonos, collecte du matériel nécessaire pour les animations)

- Juillet 2023 : Réunion d'organisation et de préparation des animations en lien avec les bénévoles des jardins partagés de Furdenheim (association Binette et Coccinelle)
- Juillet 2023 : Tenu d'un stand durant le festival et animations

Animations estivales

- Février 2023 : réunion de préparation des animations avec les différents partenaires
- Mai 2023 : finalisation du programme d'animations + impression des flyers
- Juin 2023 : distribution des flyers
- Juillet 2023 : réalisation des animations
- Septembre 2023 : bilan et programmation pour 2024

Moyens humains

Festival Vent D'Est

- Service communication : réalisation de kakémonos sur le tri et la prévention des déchets
- 1 agent chargé de prévention : préparation et réalisation des animations
- Services techniques : acheminement du matériel sur le festival

Moyens financiers

- Réalisation des kakémonos : en interne par le service communication
- Impression du kakémono « le tri se simplifie » : 73.13 €
- Impression du kakémono « des gestes simples pour réduire nos déchets » : 37,13 €
- Le matériel nécessaire pour réaliser les animations a été en partie récupéré en déchetterie
- Matériel nécessaire pour la réalisation de cannes à pêche (tuteurs + fil) : 7.80 €

Moyens techniques

- 1 camionnette pour acheminer le matériel sur place

Partenaires mobilisés

Association binette et coccinelle : coordination des animations durant les 2 jours du festival

Difficultés rencontrées

/

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Contexte

Au mois de novembre, durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), la communauté de communes propose diverses actions de sensibilisation pour essayer les bonnes pratiques et mettre en lumière des alternatives qui vont dans le sens de la prévention des déchets.

Objectifs généraux

- Sensibiliser les usagers du territoire aux gestes de prévention des déchets
- Apprendre à fabriquer ses produits d'hygiène, plus durables et respectueux de notre santé
- Faire découvrir aux usagers les différents modes de traitement des déchets

Résultats quantitatifs et qualitatifs

12 animations ont été proposées aux petits et grands en partenariat avec le Relais Petite Enfance de l'ALEF

Ex : Atelier DIY fabrication d'un déodorant et d'un shampoing naturels ; Visite d'une usine de méthanisation et de tri ; Atelier de démonstration de broyage et valorisation des déchets verts ; fabrication de pâte à modeler maison ; fabrication de peinture naturelle...



Figure 8 : atelier DIY fabrication d'un déodorant



Figure 9 : visite de l'usine de méthanisation métha'Co



Figure 8: atelier de démonstration de broyage et valorisation des déchets verts

Planning

- Juillet à septembre 2023 : travail sur la programmation des animations : recherche d'intervenants + lieux
- Octobre 2023 : communication du programme complet de la SERD aux habitants du territoire via le journal intercommunal. Publication du programme sur le site internet de la comcom .
- Novembre 2023 : communication du programme via le Facebook de la comcom + tableau d'information électronique de Truchtersheim + newsletter envoyée par le réseau Ko'libris à ses membres.
- Du 20 au 30 novembre 2023 : animation des ateliers

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : programmation des animations, recherche des intervenants + lieux, communication
- L'équipe du Relais Petite Enfance : réalisation des animations à destination des tous petits
- 1 agent présent pour les visites d'usines

Moyens financiers

- Atelier DIY fabrication d'un déodorant + atelier DIY fabrication d'un shampoing solide : 754.92 euros
- Visite guidée de l'usine de méthanisation : incluse dans le marché de traitement (montant non estimable)
- Atelier de démonstration de broyage et valorisation des déchets verts : animé bénévolement par le réseau des éKo jardiniers de la Souffel.
- Visite de l'usine de tri ALTEM : incluse dans le marché de traitement (montant non estimable)

Moyens techniques

1 broyeur pour l'atelier de démonstration de broyage (prêté par un éKo-jardinier)

Partenaires mobilisés

-Relais Petite Enfance de l'ALEF : animation d'ateliers
-Agrivalor + personnel de l'usine de méthanisation : visite guidée de l'usine de méthanisation
-Schroll et personnel de l'usine ALTEM : visite guidée de l'usine de tri

Difficultés rencontrées

Certains ateliers ont dû être annulés, faute de personnes inscrites.

Organisation de manifestations éco-responsables

Contexte

Dans le cadre de son PLPDMA, la CCKA a fait le choix d'accompagner les associations désireuses de s'engager dans une démarche éco-exemplaire, notamment axée sur la réduction des déchets. Cet accompagnement se traduit par la prise en charge d'un diagnostic réalisé par l'association EMA (Eco-Manifestations Alsace), qui passe en revue tous les postes d'une manifestation pour identifier des solutions visant à réduire les impacts environnementaux et sociaux d'un événement.

Objectifs généraux

- Donner des clés et astuces aux associations pour réduire les déchets produits lors de leurs manifestations
- Arriver à étendre le nombre d'événements éco-responsables sur le territoire

Résultats quantitatifs :

Le club de l'US Ittenheim a bénéficié de l'accompagnement d'EMA en 2023.

Un audit du club de foot ainsi qu'un audit portant sur les événements organisés par l'US Ittenheim ont été réalisés.

Planning

- Octobre 2022 : rencontre du dirigeant du club de foot d'Ittenheim qui souhaite présenter son projet Eco'itt. Ce projet est composé de 10 actions visant à devenir plus éco-responsable (diminution de la consommation énergétique ; tri sélectif ; réemploi ; éco mobilité...). C'est dans ce cadre que l'US Ittenheim a souhaité bénéficier de l'accompagnement d'EMA.
- Novembre 2022 : Mise en relation de l'US Ittenheim avec EMA
- Décembre 2022 : réalisation d'un audit du club par EMA
- Janvier 2023 : réalisation d'un audit par EMA sur les événements organisés par l'US Ittenheim

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : mise en relation entre l'US Ittenheim et EMA ; suivi des audits réalisés

Moyens financiers

Audits de l'US Ittenheim : 1 100 euros

Moyens techniques

/

Partenaires mobilisés

Association Eco Manifestations Alsace

Difficultés rencontrées

/

Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation

Plateforme de dons d'objets en faveur d'Emmaüs

Contexte

Depuis 2022, une plateforme pour accueillir les dons destinés à Emmaüs a été mise en place au sein de la déchetterie de Pfulgriesheim. Pour faire don d'un objet il suffit de le remettre au gardien qui l'entrepose dans la zone de dons. Une fois l'espace de dons rempli, Emmaüs se rend sur place afin de récupérer les objets. Cet espace participe à la communication, la sensibilisation autour de la question des déchets et du réemploi afin de favoriser les changements de comportements. Cette zone permet également de communiquer sur les missions de la Communauté Emmaüs tout en valorisant l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Objectifs généraux

- Collecter des objets qui peuvent être remis en état et revendus afin de leur donner une seconde vie
- Sensibiliser les usagers sur la question des déchets et du réemploi afin de favoriser les changements de comportements.

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Depuis la mise en place de la plateforme, de très nombreux dons ont été déposés par les usagers du territoire.

En 2023, ce sont 11,7 tonnes d'objets qui ont été donnés en faveur d'Emmaüs et qui ont ainsi pu bénéficier d'une 2^{ème} vie.



Planning

- Décembre 2021/janvier 2022 : Mise en place d'une convention de partenariat entre Emmaüs, la communauté de communes et la société Schroll
- Mars 2022 : Lancement de la zone de dons
- Collecte des dons environ 1x/mois lorsque la zone de dons est pleine.

Moyens humains

- Gardiens de la déchetterie : gestion des dons au sein de la déchetterie, relais d'informations auprès des usagers
- 1 agent chargé de prévention : planification des vidages de la zone de dons, suivi des dons

Moyens financiers

/

Moyens techniques

Caissons pour entreposer les dons

Partenaires mobilisés :

- Emmaüs Haguenau-Saverne
- Société SCHROLL (gardiens des déchetteries)

Difficultés rencontrées

Les consignes d'Emmaüs ont évolué depuis la mise en place de la zone de dons au sein de la déchetterie de Pfulgriesheim. La collectivité n'a pas toujours été informée de ces évolutions et n'a par conséquent pas pu mettre ses supports de communication à jour ce qui a valu à certains usagers de se déplacer pour rien.

Axe 5 : sensibiliser les scolaires à la prévention des déchets

Sensibilisation et animations scolaires en partenariat avec Alsace Nature

Contexte

L'éducation est primordiale pour modifier les comportements des plus jeunes et les encourager à devenir des citoyens éco-responsables. Pour que ces changements s'amorcent, les élèves doivent comprendre l'intérêt de réduire leur production de déchets et connaître les moyens pour y arriver.

C'est dans ce cadre qu'un partenariat a été créé entre la collectivité et l'association Alsace Nature pour sensibiliser les élèves à la prévention et au tri des déchets via une animation d'une demi-journée par classe.

Objectifs généraux

- Sensibiliser le public scolaire à la réduction des déchets et aux actions de prévention afin qu'ils intègrent les gestes de prévention dans leur quotidien
- Donner aux élèves des clés et les moyens d'agir pour réduire leurs déchets

Résultats quantitatifs et qualitatifs

En 2023, 12 animations ont été réalisées :

- 3 à Willgottheim,
- 3 à Wiwersheim,
- 2 à Kienheim,
- 4 à Truchtersheim.

Planning

- Avril 2022 : création d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Alsace Nature
- Juin 2022 : mail envoyé à toutes les écoles du territoire pour leur proposer une animation sur le tri et la prévention des déchets à partir de septembre 2022
- A partir de septembre 2022 : réalisation des animations en milieu scolaire par Alsace Nature
- En 2023 : Poursuite des animations réalisées en milieu scolaire par Alsace Nature

Moyens humains

- 1 animateur de l'association Alsace Nature : animations scolaires
- 1 agent chargé de prévention : communication auprès des écoles, suivi des animations réalisées

Moyens financiers

Subvention accordée par la communauté de communes dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs : 6000 euros.

Les animations scolaires s'intègrent dans la convention.

Moyens techniques

Le matériel nécessaire pour réaliser l'animation est fourni par l'animateur d'Alsace Nature

Partenaires mobilisés

- Association Alsace Nature
- Ecoles élémentaires du Kochersberg et de l'Ackerland

Difficultés rencontrées

En 2023, 2 animateurs se sont succédés au sein d'Alsace Nature. Il n'est pas toujours évident d'avoir un suivi des animations réalisées.

Animation tri et prévention des déchets

Contexte

La communauté de communes propose des animations sur la thématique du tri et de la prévention des déchets en établissement scolaire. Ces animations pédagogiques et ludiques s'adressent à tous les élèves de la classe de maternelle PS au CM2 afin de sensibiliser un maximum d'enfants aux gestes éco-responsables

Objectifs généraux

- Apprendre à trier afin d'initier un comportement éco-citoyen
- Découvrir des objets réutilisables afin de limiter la consommation de ressources
- Faire connaître la notion de prévention des déchets auprès du jeune public

Résultats quantitatifs et qualitatifs

En 2023, 16 animations ont été réalisées au sein des écoles du territoire.

Ecole	Classe	Date
Kuttolsheim	PS/MS	13/03/2023
	PS/GS	13/03/2023
	GS/CP	13/03/2023
Kienheim	PS/MS/GS/CP	04/05/2023
Furdenheim	CM2	07/11/2023
	CE2	07/11/2023
	CP	09/11/2023
	CP/CE1	09/11/2023
	CE1	09/11/2023
	CM1	13/11/2023
	CE1/CE2	13/11/2023
	CM1/CM2	13/11/2023
Pfulgriesheim	CP	04/12/2023
	CE2/CM1	04/12/2023
	CM1/CM2	11/12/2023
	CE1/CE2	11/12/2023



Planning

- Mars 2023 : réalisation des animations au sein de l'école de Kuttolsheim
- Mai 2023 : réalisation d'une animation au sein de l'école maternelle de Kienheim
- Novembre 2023 : réalisation des animations au sein de l'école élémentaire de Furdenheim
- Décembre 2023 : réalisation des animations au sein de l'école élémentaire de Pfulgriesheim

Déroulé de l'animation :

1ère partie : Tri des déchets

Les élèves sont séparés en 4 groupes

- *Jeu du tri : différents déchets seront présentés aux enfants qui doivent indiquer dans quelle poubelle les jeter*
- *Quizz sur le tri : des questions à choix multiples leurs sont posées. Chaque groupe répond sur une ardoise.*
- *Rappel des consignes de tri + explications sur le recyclage*

2ème partie : Prévention des déchets

Par quels objets réutilisables peut-on remplacer les objets à usage unique ? Présentation de différents objets réutilisables ; échange avec les élèves

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : élaboration et réalisation des animations, planification des interventions

Moyens financiers

/

Moyens techniques

Différents déchets

Mallette Valorplast contenant des « paillettes » et des « granulés » ainsi que des échantillons présentant les principales étapes de la régénération et du recyclage

Partenaires mobilisés :

- L'équipe enseignante des écoles
- Valorplast (mallette pédagogique)

Difficultés rencontrées

Il arrive que durant les animations, le ou la professeure quitte la salle et laisse l'agent chargé de prévention seul pour gérer les élèves. Ceci s'avère problématique face à une classe turbulente.

Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires

Contexte

Dans le cadre du PLPDMA, la communauté de communes souhaite promouvoir le compostage comme l'un des moyens de réduction des déchets à la source. En complément des actions de promotion du compostage individuel, la collectivité accompagne les initiatives de compostage collectif, notamment dans les établissements scolaires. Cet accompagnement se traduit par la formation des classes aux pratiques du compostage mais également par l'installation gratuite de composteurs.

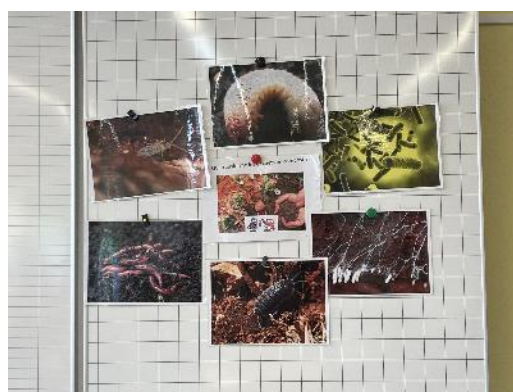
Objectifs généraux

- Sensibiliser le jeune public et les enseignants à la gestion des déchets par le biais du compostage
- Inciter les enfants à devenir des prescripteurs en matière de compostage dans leur foyer
- Eviter l'incinération de biodéchets valorisables

Résultats quantitatifs et qualitatifs

En 2023 : 5 classes ont été formées au compostage ainsi que 3 groupes de 8 enfants durant les horaires du périscolaires. Au total ce sont donc 150 enfants qui ont pu bénéficier de cette animation.

2 composteurs ont été installés au sein du périscolaire de Furdenheim.



Les composteurs installés sont en bois et contiennent une trappe et un couvercle. Leur contenance est de 640 litres.

Planning

- Mars 2023 : animations au sein de l'école élémentaire de Dingsheim

- Avril 2024 : animations au sein du périscolaire de Furdenheim

Déroulé de l'animation :

- *Définition compostage*
- *Pourquoi composter ?*
- *Quels déchets peut-on composter ?*
- *Comment les déchets se transforment-ils en compost ?*
- *Les règles à respecter pour obtenir un bon compost*
- *Comment utiliser le compost ?*
- *Quizz*
- *Le compostage, un acte en faveur du climat*

Moyens humains

1 agent chargé de prévention : élaboration et réalisation des animations compostage, commande et installation des composteurs

Moyens financiers

Achat des composteurs : 1039.20 euros

Moyens techniques

Des accessoires pour les animations (photos, échantillon de compost...)

Partenaires mobilisés

- ESAT du Sonnenhof : fabrication et livraison des composteurs
- L'équipe enseignante des écoles

Difficultés rencontrées

Il est plus difficile de maintenir l'attention des enfants lorsque l'animation se déroule sur le temps périscolaire.

Prévisions pour 2024

La majorité des actions menées en 2023 tels que les animations scolaires et grand public ou encore l'accompagnement des usagers ainsi que des communes vers la réduction des déchets verts vont se poursuivre en 2024.

L'axe 7 du PLPDMA « Réduire les déchets des professionnels » sera abordé en 2024. L'objectifs sera de promouvoir les gestes de prévention envers les professionnels en les informant sur les solutions existantes et en les accompagnant dans leurs démarches.

La sensibilisation et la lutte contre le gaspillage alimentaire font également parties des actions qui seront menées en 2024.

Tout comme la mise en place d'une subvention pour les textiles sanitaires réutilisables.

Planning d'avancement des actions du PLPDMA

Actions PLPDMA	2019-1	2019-2	2020-1	2020-2	2021-1	2021-2	2022-1	2022-2	2023-1	2023-2	2024-1	2024-2						
Axe 1 : Devenir une collectivité éco exemplaire en matière de prévention des déchets																		
Action 1 : Elaboration d'une charte d'exemplarité des communes																		
Action 2 : Former les agents techniques et les élus à la gestion in situ des déchets verts																		
Action 3 : Mise en place de composteurs au sein des établissements communaux et intercommunaux																		
Action 4 : Gestion économe du papier dans les administrations et établissements publics																		
Action 5 : Réunions d'informations sur la prévention des déchets																		
Action 6 : Mise en place de la redevance incitative sur le Territoire																		
Axe 2 : Diminuer la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets																		
Action 7 : Former des guides jardin naturel																		
Action 8 : Promouvoir le jardinage au naturel																		
Action 9 : Promotion du compostage individuel																		
Action 10 : Promouvoir et faciliter les initiatives de compostage collectif																		
Action 11 : Promouvoir le broyage et le paillage : Aide financière à la location de broyeur																		
Action 12 : Promouvoir le broyage et le paillage : Broyages ponctuels et collectifs sur placette																		
Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable																		
Action 13 : Promouvoir l'achat en filière courte																		
Action 14 : Organisation de manifestations éco responsables																		
Action 15 : Proposer des alternatives aux textiles sanitaires jetables																		
Action 16 : Promouvoir l'eau du robinet																		
Action 17 : Familles témoins zéro déchet																		
Action 17 : Défi zéro déchet vert																		
Action 18 : Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès du grand public																		
Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation																		
Action 19 : Création d'une plateforme en ligne de dons, d'échange et de prêt																		
Action 20 : Mise en place d'un tableau de dons en déchetterie																		
Action 20 : Mise en place d'une plateforme de dons en faveur d'Emmaüs																		
Action 21 : Développer les repair'cafés (ateliers de réparations)																		
Action 22 : Faire le point sur les bennes de collecte de Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC)																		
Action 23 : Améliorer la signalétique en déchetterie																		
Axe 5 : Sensibiliser les scolaires à la prévention des déchets																		
Action 24 : Lutter contre le gaspillage alimentaire																		
Action 25 : Mise en place de malles pédagogiques																		
Action 26 : Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires et les structures d'accueil des jeunes																		
Action 27 : Sensibilisation et animations scolaires																		
Axe 6 : Lutter contre l'utilisation de déchets dangereux																		
Action 28 : Ateliers de fabrication de produits naturels																		
Action 29 : Sensibiliser à l'évitement des produits dangereux																		
Axe 7 : Réduire les déchets des professionnels																		
Action 30 : Promouvoir l'usage des gourmets bag																		
Action 31 : Promouvoir les initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire déjà existantes																		
Action 32 : Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès des professionnels																		

Légende :

Action réalisée :

Action reportée :

Action annulée :

Actions prévues :

Légende :

Action réalisée :	
Action reportée :	
Action annulée :	
Actions prévues :	

